

CONTRACTING PHOTOVOLTAÏQUE

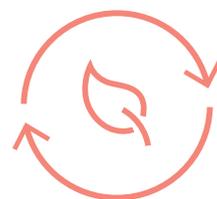


VALORISEZ VOTRE
TOIT SANS INVESTIR

TOUTE L'ÉNERGIE
BIEN D'ICI



DE QUOI S'AGIT-IL ?



Le contracting photovoltaïque est une solution qui permet aux propriétaires fonciers de profiter de l'énergie solaire à prix attractif sans avoir à investir.

Vous louez votre toit à Sinergy qui prend en charge tous les frais d'investissement à votre place.

Vous bénéficiez ainsi d'un courant électrique produit localement, à un tarif réduit, ainsi que d'un revenu pour l'utilisation du toit.

Proposée sous forme de contracting, pour une durée de 25 ans, cette solution vous assure un prix de l'électricité avantageux et fixe pour toute la durée du contrat. Vous réalisez ainsi des économies de coûts et participez activement à la transition énergétique.

Le contracting PV est également possible sans consommation directe de l'énergie produite localement.

UNE SOLUTION POUR QUI ?

Les propriétaires de PPE, de halles industrielles, de loisirs ou agricoles avec une surface de toit d'au minimum 300m².





QUELS SONT VOS AVANTAGES ?

Profiter d'un tarif fixe et attractif sur 25 ans pour l'énergie auto-consommée

Auto-consommer l'énergie produite sur votre toit et faire ainsi des économies sur votre facture d'électricité

Percevoir un loyer pour la surface du toit mise à disposition

Eviter de mobiliser des ressources financières dans un investissement

Disposer de la possibilité de racheter l'installation photovoltaïque dès la 6ème année à sa valeur résiduelle

Bénéficier du retour de l'installation gratuitement à l'échéance du contrat de 25 ans

Compter sur le professionnalisme et le sérieux d'un partenaire local

Contribuer à la protection de l'environnement en réduisant votre empreinte carbone

Maximiser votre autoconsommation en couplant votre installation avec une batterie de stockage

SANS CONTRACTING

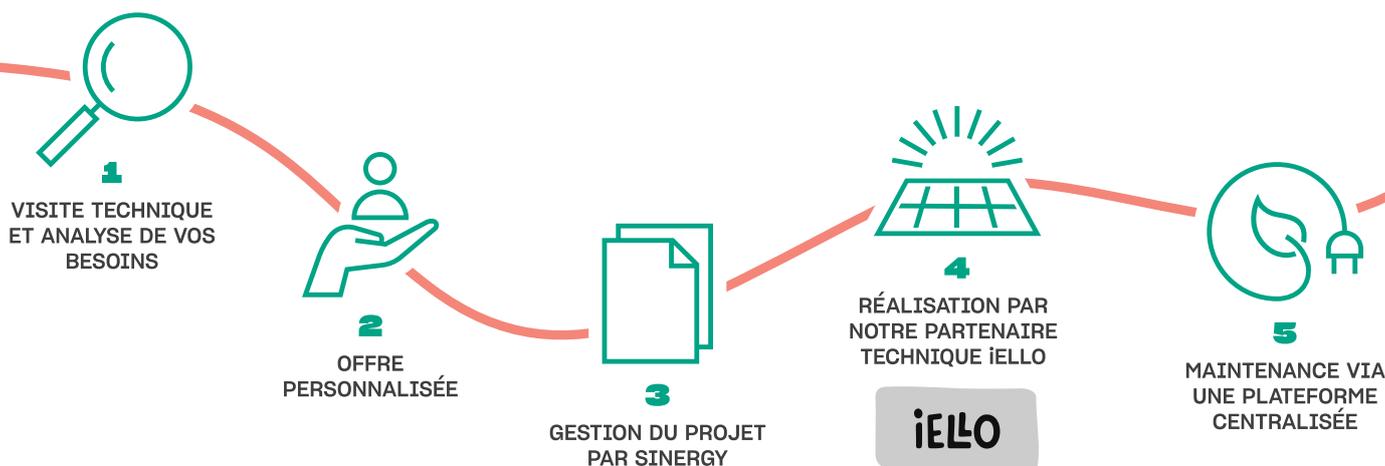
AVEC CONTRACTING

	SANS CONTRACTING	AVEC CONTRACTING
INVESTISSEMENT INITIAL	Potentiellement élevé	Aucun
TARIF D'AUTOCONSOMMATION	Équivalent au prix de revient de l'installation	Préférentiel fixe sur 25 ans d'entente entre les parties
LOCATION SURFACE Revenu supplémentaire	-	✓
ENTRETIEN ET MAINTENANCE	À la charge du client ou contrat de maintenance	À la charge de Sinergy
VOS RISQUES	Exposition financière liée à la fluctuation du tarif de reprise de l'énergie	-



QUELLES SONT LES ÉTAPES DE VOTRE PROJET?

SINERGY RÉALISE ET FINANCE L'INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE. ELLE ASSURE ÉGALEMENT LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DU PROJET :



**PRENDRE
RENDEZ-VOUS
AVEC NOS
SPÉCIALISTES**



Julien Udressy
INGÉNIEUR ÉNERGIES RENOUVELABLES
photovoltaïque@sinergy.ch | +41 (0)27 564 25 00

SINERGY INFRASTRUCTURE SA
RUE DU COLLÈGE 7
1920 MARTIGNY